


Québec, le 25 octobre 2013

Monsieur Stéphane Bédard
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

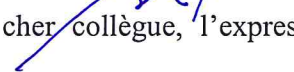
OBJET : Pétition relative à un plan d'action pour la réouverture de la sortie numéro
41 de l'autoroute Félix-Leclerc

Cher collègue, 

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 13 juin 2013 par le député de Vaudreuil, monsieur Yvon Marcoux, demandant au gouvernement de mettre de l'avant un plan d'action afin de procéder à la réouverture de la sortie n° 41 – Sainte-Anne-de-Bellevue et boulevard des Anciens-Combattants de l'autoroute 40 en direction ouest dans les meilleurs délais possibles.

Je tiens à vous informer que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et le ministère des Transports (MTQ) en sont venus à une entente de principe en vue de procéder à la réouverture de la sortie n° 41 de l'autoroute 40 en direction ouest. En effet, les deux parties ont convenu de la construction par la municipalité d'une intersection en « T » en remplacement des deux ponts d'étagement actuellement fermés.

Par conséquent, le MTQ pourra rouvrir la sortie n° 41 de l'autoroute 40 en direction ouest dès que la nouvelle intersection, qui permettra l'accès au boulevard des Anciens-Combattants, sera terminée. L'ensemble de la réalisation du projet relève de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs. 


SYLVAIN GAUDREULT